
Création d'une mascotte de la prévention des déchets

Communauté de Communes du Pays de Commercy

Maison des Services

Château Stanislas

55200 Commercy

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Lucile Godefroy

tri.prevention.cc-cvv@orange.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

illustration_action

Si la notion de tri des déchets recyclables est bien assimilée par le grand public, celle de prévention des déchets reste peu connue.

Il existait depuis plusieurs années un logo "Je trie au Pays de Commercy". Afin de démocratiser la prévention des déchets, la Communauté de Communes du Pays de Commercy a souhaité créer son pendant : "Je réduis mes déchets au Pays de Commercy".

A cet effet, il a été proposé aux établissements scolaires du territoire de participer à un concours de création d'une mascotte de la prévention des déchets.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Créer une **identité visuelle de la prévention des déchets** répondant à celle existante pour le tri.
- Privilégier l'**aspect ludique** avec la création d'une mascotte personnifiée.
- **Impliquer** les habitants du territoire en faisant participer leurs enfants.

Résultats quantitatifs

- 3 établissements participants :
 - 1 école maternelle
 - 1 école primaire
 - 1 institut médico-éducatif pour enfants déficients intellectuels.
- Environ 80 élèves participants répartis comme suit :
 - 1 classe de toute petite et petite section

1 classe de moyenne et grande section

1 classe de CP/CE1

1 groupe d'enfants de 6 à 16 ans.

- 11 créations proposées.

- Environ 15 votants parmi les élus et agents communautaires.

- 1 création vainqueur : Manon la mascotte de la prévention.

Résultats qualitatifs

- Création de liens privilégiés avec les structures scolaires participantes.

- Clarification de la distinction entre tri et prévention auprès des structures scolaires qui constituent des relais de communication.

- Visibilité de la démarche grâce à un article dans le journal l'Est républicain puis dans l'Echo tri de la collectivité.

- Déclinaison systématique du logo créé dans les nouveaux supports de communication communautaires en lien avec la prévention des déchets.

- Impression du logo en couverture de cahiers distribués aux agents communautaires, composés de papier de brouillon réutilisé.

- Pour encore plus de visibilité, il est envisagé d'imprimer le logo sur le camion de collecte des ordures ménagères.

MISE EN OEUVRE

Planning

Mars 2015 : Information des communes du territoire accueillant des établissements scolaires par e-mail.

Avril 2015 : Sollicitation des établissements scolaires du territoire par courrier.

Mai 2015 : Réunion préparatoire avec les établissements ayant répondu à l'appel :

- Décision de débiter le concours à la rentrée scolaire de septembre 2015.

- Rappel de la distinction entre tri et prévention.

- Précision des modalités : mascotte prenant une forme personnifiée (animale, humaine ou imaginaire) ; taille, volume, support et couleurs libres ; nom en « on » pour rimer avec « prévention » ; pas de signature visible pour ne pas influencer le jury ; travail au choix en classe entière, en groupes ou individuel.

Juin 2015 : Envoi d'un courrier de relance aux établissements scolaires n'ayant pas répondu au 1er appel.

Septembre 2015 : Réunion de lancement du travail créatif avec les participants définitifs.

Novembre 2015 : Restitution des créations.

Décembre 2015 : Soumission des créations proposées au vote des élus et agents communautaires.

Janvier 2016 : Numérisation de la mascotte gagnante et intégration dans un logo.

Mars 2016 : Impression du logo de la prévention des déchets en format 1x1m.

Avril 2016 : Cérémonie de désignation du vainqueur en présence de tous les participants.

Juin 2016 : Article dans le journal l'Est républicain.

Octobre 2016 : Article dans la publication communautaire l'Echo tri.

Moyens humains

- Coordination du projet : 1 animatrice PLP.

- Participation à la cérémonie :

Président de la Communauté de Communes

Vice-président en charge des déchets

Agents du service déchets

Elus municipaux en charge des affaires scolaires.

Moyens financiers

- Numérisation de la mascotte et création du logo : 400€ TTC.

- Impression du logo en format 1x1m : 100€ TTC.

- Collation pour la cérémonie (madeleines et jus de fruits locaux) : 50€ TTC.

Moyens techniques

- Pour le travail créatif : matières premières fournies directement par les établissements scolaires participants.

- Pour l'élection de la meilleure création :

Table pour l'exposition des créations dans la salle de réunion de la collectivité ;

Grilles de notation en libre service : notation de l'esthétique /10 et du nom de la mascotte /10 ;

Tableau Excel de notation interne au service déchets : pondération de la note esthétique /4, de la note du nom /2, notation /6 du respect de la thématique prévention (pas de confusion avec le tri dans le choix des couleurs, des matériaux et du nom) --> note finale sur 12.

- Pour la cérémonie :

Mise à disposition par un établissement scolaire participant de son gymnase avec tables, bancs, tapis de sol, gobelets et saladiers ;

Paperboard, élastique et ciseaux pour le dévoilement du logo en grand format ;

Etiquettes papiers avec nom, notation et classement des 11 créations.

Partenaires mobilisés

- Etablissements scolaires du territoire.
- Journal l'Est républicain.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

La reproductibilité de cette action repose essentiellement sur la volonté des établissements scolaires de s'engager dans ce type de projet.

Difficultés rencontrées

Obtention d'une mascotte unique personnalisée.

Recommandations éventuelles

- Ne pas hésiter à intégrer au projet des établissements spécialisés (IME, ITEP...).
- Bien clarifier dès le départ la distinction entre tri et prévention : une des écoles a travaillé sur le tri...
- Lors de l'établissement du planning, penser à tenir compte des vacances scolaires.
- Pour la numérisation de la mascotte, utiliser une photo détournée et retouchée plutôt qu'une transposition en dessin qui dénature la création.
- Intégrer au logo le nom de la classe auteur de la mascotte vainqueur et de son enseignant.
- Choisir pour le vainqueur une récompense symbolique plutôt que matérielle (cérémonie, article de journal, visibilité auprès du grand public...).

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | MENAGE

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Admin SAPSI

tma.drupal@ademe.fr

Direction régionale toutes les régions